

Avignon, le **22 AOUT 2018**

MAURICE CHABERT

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

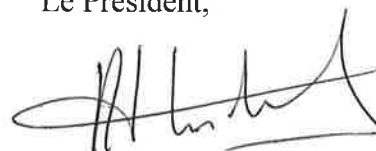
Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental de Vaucluse accorde des aides financières aux associations œuvrant pour le développement du Département.

La campagne de subvention départementale pour l'année 2019 s'ouvrira le 15 septembre 2018. Le dossier de demande de subvention sera téléchargeable sur notre site internet vaucluse.fr jusqu'à la date du 17 décembre 2018, date limite à laquelle les dossiers devront nous être transmis à l'adresse mentionnée au bas du présent courrier par voie postale pour traitement. Passée cette date, aucun dossier ne pourra être accepté et sera automatiquement rejeté.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de ma meilleure considération.

Le Président,



Maurice CHABERT